

Paiement du loyer

On vous rappelle que le loyer doit en tout temps être payé le 1er du mois.

Les paiements en retard ou en plusieurs versements occasionnent du travail supplémentaire pour les membres qui font le suivi du loyer et nuisent à la bonne gestion de la coopérative.

Si vous anticipez un retard de paiement, assurez-vous de contacter le comité finances (finances@coopviauville.org) afin de prendre une entente de paiement.



Stationnement

Prenez note que pour tout ce qui concerne le stationnement (obtenir une place, questions, etc.), il est maintenant possible de communiquer directement avec la responsable, Julie Morissette, à l'adresse stationnement@coopviauville.org.

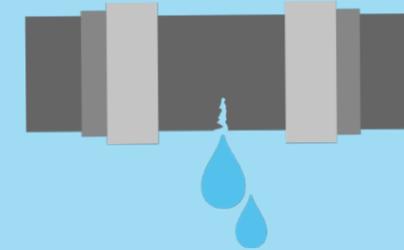


Le comité des finances recrute!

Vous êtes à l'aise avec les chiffres et/ou la bureautique? Vous n'avez pas de comité ou vous souhaiteriez changer. Depuis juin dernier, le comité finances se met tranquillement sur pied et a besoin de quelques membres de plus. Contactez-le à finances@coopviauville.org!

Fini les murs sales et défraîchis!

La peinture des aires communes de votre bloc date de la création de la coop? Dans les prochains mois, discutez entre voisins et convenez d'une date où, ensemble, vous voudriez repeindre les murs de ces espaces (cages d'escalier et paliers). Contactez ensuite le CA (ca@coopviauville.org) pour obtenir le matériel nécessaire.



Branchement de tuyau

Dans les dernières années, nous avons eu quelques dégâts d'eau causés par un tuyau de renvoi de laveuse qui « sort » du drain en raison de la pression de l'eau. Si ce n'est pas déjà fait, il est important de fixer votre tuyau de laveuse de manière à ce qu'il ne puisse pas bouger.

De plus, si vous branchez une nouvelle laveuse ou un nouveau lave-vaisselle, soyez présent lors du premier cycle de lavage. S'il y a un dégât, vous le verrez immédiatement! Dans ce cas, arrêtez le cycle, et appelez au numéro d'urgence. En séchant rapidement le dégât, on peut s'éviter le développement de moisissure et des travaux plus importants et plus coûteux!



Changement d'horaire de la permanence

Veillez prendre note que l'horaire de travail de Geneviève, la permanente de la coopérative, sera un peu plus flexible pour les prochains mois. À partir du mois de septembre, son horaire de travail est affiché sur la porte du bureau à chaque début de mois. N'hésitez pas à la consulter!